

Finances

- Faiblesse du budget communication et de promotion des jeux (page 45).
- Absence de garanties apportées par l'État sur le remboursement de l'avance du CIO au COJO (376 Millions US Dollars).
- Budget transport peu élevé à 77 MUSD, tous les projets mentionnés et les financements correspondants sont totalement garantis. Seuls 39 MUSD (4,5 %) des investissements dans les transports dépendraient des jeux, c'est donc un aveu sur les 684 MUSD d'amélioration transport que seuls 39 MUSD ont un rapport avec les jeux, les autres projets n'ont aucun lien.

Démocratie

- La législation française permet à la population de demander l'organisation d'un référendum sur les questions communales. Le comité de candidature a affirmé que les résultats d'un éventuel référendum pourraient ne pas mettre en cause les engagements existants.

Transports

- Dispersion des sites. Les sites du Semnoz, La Clusaz, le Grand Bornand, Chamonix, les Houches poseront des problèmes de transports majeurs.
- Le transport des médias serait le plus complexe et le plus susceptible d'être affecté. Les CNO pourraient également rencontrer des difficultés d'ordre opérationnel et de transports, ils seraient confrontés à des défis de logistique en raison des 4 villages olympiques relativement dispersés, et de leur répartition géographique.
- Mais ils sont où les transports révolutionnaires, mais elle est où la compacité tant vantée en décembre à la remise du dossier au CIO, et après l'émission très critique du CIO en juin 2010 ?
- L'aéroport international de Lyon St-Exupéry don-

nerait également accès à la région d'Anancy par une ligne à grande vitesse. Nous sommes heureux de l'apprendre alors que nous avons qu'un TGV et non une ligne LGV et que de plus en plus de cars font la navette Anancy-Lyon.

Environnement

- Disparition de 18 hectares de forêts.
- L'installation de nouveaux équipements électriques et de dispositifs d'enneigement artificiel sur le plateau du Semnoz (site du ski acrobatique et du snowboard) pourrait avoir un impact sur l'environnement.

TVA

- Les médias pourraient demander le remboursement de la TVA sur les frais techniques et les logistiques engagées. Les français paient donc des impôts pour que ceux-ci soient redistribués à des entreprises étrangères !
- Confirmation de l'exonération de la TVA et des frais de douane exigés par le CIO.

Droit du travail

- Confirmation de la remise en cause du droit du travail français.

Pédagogie

- Manque de détails sur le projet pédagogique.

Risque évoqué

- Village olympique de Chamonix avec le passage aérien des bennes de l'aiguille du Midi.
- Nous sommes étonnés que ne soit pas relevé le risque de la zone avalancheuse sur le site des Confins, à moins que les services du plan départemental des risques aient rayé ce risque de la carte ?

Communication

- Faiblesse du budget communication et de promotion des jeux.

Incertitudes

- Sur la tenue des délais comptés en cas de recours à l'expropriation.
- Sur la capacité à livrer les sites de ski alpin et nordique tel que proposés.

Logistique au sujet du Pâquier

- Le site du Pâquier présente des problèmes de logistiques et de déplacements, que ce soit des athlètes ou des médias.

Engagement des autorités nationales, régionales et locales

- Garanties de la mobilisation sans frais en faveur du COJO sur les services de sécurité, de santé, de frais de douane et autres services publics.

Engagement de l'État

- Le gouvernement français garantit la couverture d'un éventuel déficit budgétaire du COJO. Le cas échéant le mécanisme de couverture serait déclenché à la clôture des états financiers du COJO. Président et ministres ont réaffirmé cet engagement.

Dépenses de fonctionnement

« Les dépenses de fonctionnement hors budget COJO s'élèvent à USD 896 millions dont la plus grosse part correspond à la sécurité. Un montant de USD 59 millions a également été affecté aux programmes de culture et d'éducation. « la sécurité n'est pas comprise dans le budget de fonctionnement dit «budget cojo» ce qui correspond une désinformation importante du public tant ce chiffre est élevé.

Dépenses en capital hors budget COJO

- Les dépenses en capital hors budget COJO se montent à USD 2,5 milliards, dont USD 865 millions pour l'infrastructure de transport (essentiel-

lement voies ferrées), USD 478 millions pour les sites sportifs, USD 349 millions pour l'hébergement. Sont également compris USD 385 millions pour la construction de trois villages olympiques (Annecy, Chamonix et St-Jean-de-Sixt). Le coût du village des médias est estimé à 125 millions USD, et le CPP/CIRTV à 156 millions USD. Enfin, l'alimentation et l'infrastructure électrique est évaluée à 114 millions USD ».

Et voilà comment de 245 M€ on passe à 478 M\$ pour les sites sportifs, soit 332 M€, et ça continue à grimper 630 M\$ en comptant les villages : 437 millions d'euros le vrai budget infrastructures des JO, nous disions 500 millions en février 2009. Qui étaient les plus proches de la vérité nous ou la candidature ?

- Le goufre financier de la piste de bobsleigh luge skeleton de la Plagne (héritage des JO d'Albertville) : le site existant ferait également l'objet d'une rénovation et de certaines améliorations permanentes. Et ça continue : après une rénovation de 6,3 millions d'euros en 2003 ils recommencent...

État des constructions - Sites de compétition

- Sites existants (constructions requises) = 6
 - Sites prévus (seront construits indépendamment de l'octroi des Jeux à Annecy) = 1
 - Sites permanents additionnels (construits uniquement si Annecy se voyait décerner les Jeux) = 5
 - Sites temporaires additionnels (construits uniquement si Annecy se voyait décerner les Jeux) = 1
- Soit 13 sites au total.



Comité anti olympique - Annecy